



Bretagne Centre

Accueil chez un assistant maternel ou à votre domicile

Vous cherchez un mode d'accueil individuel pour votre enfant, chez un assistant maternel ou à votre domicile : retrouvez toutes les informations utiles !



Enfants jouant dans une MAM
© Shutterstock

L'accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le)



L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la Petite Enfance, agréé(e) par les Services de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental.

Il/elle accueille des enfants à son domicile ou au sein d'une Maison d'Assistants Maternels (présentation ci-dessous).

L'assistant(e) maternel(le) peut accueillir simultanément de 1 à 4 enfants maximum.

Le parent est employeur de l'assistant(e) maternel(le).



Plus d'informations

[L'accueil chez un Assistant\(e\) Maternel\(le\) \(https://mon-enfant.fr/web/guest/d1.-dossier-assistant-maternel-tout-savoir-pour-trouver-et-engager-un-assistant-maternel\)](https://mon-enfant.fr/web/guest/d1.-dossier-assistant-maternel-tout-savoir-pour-trouver-et-engager-un-assistant-maternel)

Je recrute un(e) assistant(e) maternel(le)

Vous êtes l'employeur de l'assistant(e) maternel(le) qui accueille votre enfant.

Le Relais Parents Assistants Maternels *<intégrer une redirection vers la page 1-2-1-A « Rechercher un mode accueil>* peut vous accompagner et vous informer :

- Dans la réflexion autour de l'accueil chez l'assistant(e) maternel(le), le RPAM vous fournit la liste des professionnels et vous accompagne dans la recherche.
- Sur votre rôle de parent employeur
- Sur l'ensemble des modalités administratives et juridiques liées à l'embauche de votre salarié.e, le RPAM vous reçoit sur rendez-vous pour vous renseigner sur le contrat de travail.

Documents à télécharger

- › **Projet pédagogique du RPAM** <document pdf manquant>
- › **Notice Pajemploi** <document pdf manquant>
- › **Modèle de contrat de travail Pajemploi**
[\(https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur_ama/2377-PAJE-CDI-AMA.pdf%20%20/\)](https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur_ama/2377-PAJE-CDI-AMA.pdf%20%20/)
- › **Avenant au contrat de travail**
[\(https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur_ama/2777-Avenant-CT-Ama_FORMplus.pdf%20/\)](https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur_ama/2777-Avenant-CT-Ama_FORMplus.pdf%20/)
- › **Guide pratique du primo déclarant**
<https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/guide-primo-declarant/plaquette-primo-declarant-V6.03.2020.pdf>

▼ L'accueil chez un assistant maternel

L'assistant·e maternel·le est un·e professionnel·le de la Petite Enfance, agréé·e par les Services de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental.

Il/elle accueille des enfants à son domicile ou au sein d'une Maison d'Assistants Maternels (présentation ci-dessous).

L'assistant(e) maternel(le) peut accueillir simultanément de 1 à 4 enfants maximum.

Le parent est employeur de l'assistant(e) maternel(le).



PLUS D'INFOS

L'accueil chez un·e Assistant·e Maternel·le (<https://mon-enfant.fr/web/guest/d1.-dossier-assistant-maternel-tout-savoir-pour-trouver-et-engager-un-assistant-maternel>)

Je recrute un·e assistant·e maternel·le



Vous êtes l'employeur de l'assistant·e maternel·le qui accueille votre enfant.

Le Relais Parents Assistants Maternels peut vous accompagner et vous informer :

- › sur votre rôle de parent employeur ;
- › sur l'ensemble des modalités administratives et juridiques liées à l'embauche de votre assistant·e maternel·le ;
- › dans la réflexion autour de l'accueil chez l'assistant·e maternel·le.



DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Modèle de contrat de travail Pajemploi

https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur_ama/2377-PAJE-CDI-AMA.pdf

Avenant au contrat de travail

https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur_ama/2777-Avenant-CT-Ama_FORMplus.pdf

Guide pratique pour votre première déclaration sur Pajemploi

<https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/guide-primo-declarant/plaquette-primo-declarant.pdf>

Les MAM regroupent de deux à quatre assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

Ils/elles y exercent leur activité professionnelle et gardent ainsi les enfants dans des locaux extérieurs à leur domicile.

Les MAM peuvent regrouper jusqu'à 16 enfants au maximum.

Le parent est employeur de l'assistant-e maternel-le.

Vous trouverez deux Maisons d'Assistant-e-s Maternel-le-s sur le territoire :

‣ **MAM – Avant d'être grand**

Rue des Primevères - 22600 LOUDÉAC

‣ **MAM – L'île aux enfants**

2 rue Saint-Étienne - 22330 LE MENÉ/Le Gouray



PLUS D'INFORMATIONS

L'accueil en Maison d'Assistant Maternel (<https://mon-enfant.fr/web/guest/l-accueil-en-maison-d-assistantes-maternelles>)

Renseignez-vous sur les Maisons d'Assistant-e-s Maternel-le-s du territoire auprès du RPAM

Si vous choisissez un mode de garde de votre·vos enfant·s à votre propre domicile, la personne qui le·s garde sera votre salariée.

Je recherche un·e garde à domicile



Le Relais Parents Assistants Maternels peut vous accompagner et vous informer :

- › **sur votre rôle de parent employeur ;**
- › **sur l'ensemble des modalités administratives et juridiques liées à l'embauche de votre garde d'enfant.**



DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Modèle de contrat de travail Pajemploi- dans le cadre d'une garde simple

https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur_ged/2158-PAJE-CDI-GED-simple.pdf

Modèle de contrat de travail Pajemploi- dans le cadre d'une garde partagée

https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur_ged/2159-PAJE-CDI-GED-partage.pdf

Avenant au contrat de travail

https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur_ged/2778-Avenant-CT-GED_FORMplus.pdf

Guide pratique pour votre première déclaration sur Pajemploi

<https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/guide-primo-declarant/plaquette-primo-declarant.pdf>

Je recherche un-e baby-sitter



Structure Information Jeunesse

La **Structure Information Jeunesse** vous accompagne dans la recherche d'un-e baby-sitter



Nathalie RECOURSÉ

06 37 11 81 22

n.recourse@loudeac-communaute.bzh



Élodie MERCIER

06 17 36 68 90

e.mercier@loudeac-communaute.bzh

Consultez le site pajemploi



BIENVENUE SUR
LE SERVICE PAJEMPLOI



Toute l'information ici >>

Actualités

> Toutes les actualités

- Le compte en ligne salariés

Contact



RPAM : Relais Parents Assistants Maternels

📍 4/6 boulevard de la gare
22600 LOUDÉAC

☎ 02 96 66 60 50

☎ 06 17 36 68 89

@ Courriel

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ
BRETAGNE CENTRE

4/6 bd de la gare - 22600 LOUDÉAC
Tél. 02 96 66 09 09

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30
à 17 h 30
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30



Bretagne Centre

BRETAGNE CENTRE
TOURISME

1 place de l'église - Mûr-de-Bretagne -
22530 GUERLÉDAN
Tél. 02 96 28 51 41